

RAPPEL

L'Afnic a décidé de rendre accessible sous licence ouverte l'essentiel des données du « WHOIS », qui sont des données publiques, afin de participer activement au mouvement de l'opendata français. Elle tient dans le même temps à préserver la haute protection des données personnelles qui caractérise le .fr.

Il est rappelé que la réutilisation de données publiques ne peut avoir pour objet ou pour effet de réidentifier les personnes dont les données ont fait préalablement l'objet d'une anonymisation totale ou partielle.

Certaines données ont donc été retirées, notamment celles qui auraient pu permettre l'identification des personnes physiques titulaires de noms de domaine en .fr.

Si vous pensez qu'une identification de personne est possible malgré les précautions que nous avons prises, merci d'alerter l'Afnic en envoyant un message à l'attention du CIL via le [formulaire de contact](#).



afnic